

30 JUIN 1960 AU CONGO : LUMUMBA CONTRE BAUDOUIN

Introduction

**Macaire MANIMBA
MANE,**

Professeur et Recteur
à l'Université de
Mazenod
manemacaire@
yahoo.fr

Le 30 juin 1960, le Congo/Kinshasa accédait à l'indépendance et à la souveraineté internationale. Ce jour-là, à la cérémonie de passation des pouvoirs entre la Belgique et le Congo, dans la salle de la Rotonde, le Premier ministre Patrice Lumumba se fit remarquer d'une bien pâle manière en prononçant un discours « impromptu et inattendu »¹, que d'aucuns considèrent pourtant comme l'un des plus célèbres de l'histoire politique du Congo postcolonial. Cette incartade, très controversée, continue d'alimenter la polémique entre historiens et hommes politiques aussi bien en Belgique qu'au Congo. En voici un extrait

Congolais et Congolaises, combattants de l'indépendance aujourd'hui victorieux. A vous tous, mes amis qui avez lutté sans relâche à nos côtés, je vous demande de faire de ce 30 juin 1960 une date illustre que vous garderez “ineffaçablement” gravée dans vos cœurs, une date dont vous enseignerez avec fierté la signification à vos enfants [...] Car cette indépendance du Congo, si elle est proclamée aujourd'hui dans l'entente avec la Belgique, pays ami avec qui nous traitons d'égal à égal, nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise [...] Ce que fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste, nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions le chasser de notre mémoire².

La question qui se pose à ce niveau est celle de savoir s'il s'agissait d'un discours improvisé en réaction aux propos paternalistes du roi Baudouin ou encore d'un règlement final des comptes avec l'ancienne puissance coloniale.

- 1 Lire utilement Jean-Claude WILLAME, « Le discours du 30 juin », in Jean-Claude Willame (dir), *Patrice Lumumba. La crise congolaise revisitée*, Paris, Karthala, « Les Afriques », 1990, pp. 93-118.
- 2 On peut trouver le texte entier du discours de Lumumba dans Crisp (Centre de Recherche et d'Information Sociopolitiques), *Congo 1960*, vol. 1, pp. 323-325.

Cette interrogation me paraît assez insidieuse si l'on prend en compte le contexte sociopolitique agité dans lequel s'inscrivent les trois discours prononcés le jour de la proclamation de l'indépendance du Congo. Pour y répondre, je tâcherai d'abord d'avancer rapidement trois hypothèses sur les raisons pour lesquelles Lumumba décida de prendre la parole de force sur un podium que le protocole officiel avait uniquement prévu pour les deux chefs d'Etat, le roi Baudouin et le président Kasa-Vubu. La présentation de ces trois hypothèses m'amènera ensuite à prendre position par rapport au débat sur le caractère improvisé ou non du discours controversé de l'ancien Premier ministre congolais. Je reprendrai enfin certaines réactions belges et congolaises à l'incartade de Lumumba avant d'en donner une appréciation critique personnelle en guise de conclusion.

Je me dois toutefois de rappeler, avant d'aller plus loin, que trois jours avant de prononcer son discours controversé dans la salle de la Rotonde, le Premier ministre Lumumba avait invité la jeunesse belge, affolée, elle aussi, par les tensions politiques à Léopoldville et en provinces, à rester au Congo pour y travailler et contribuer à son développement. Ecoutons-le :

Je voudrais, dit-il aux jeunes belges, que vous compreniez la peine qui m'étreint quand je vois vos compatriotes résidant au Congo rapatrier dans l'affolement leurs femmes, leurs enfants et leurs biens les plus précieux [...]. Jeunes Belges qui m'écoutez [...], il y a des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui attendent que vous les aidiez [...]. Allez-vous refuser de les entendre ?

Lumumba lança cet appel la veille de l'arrivée à Léopoldville d'une importante délégation belge composée de huit ministres et des présidents de la Chambre et du Sénat³. Pierre Harmel a récemment indiqué que, malgré l'optimisme affiché par le Premier ministre congolais en demandant aux Européens de rester au Congo, l'atmosphère au sein de la délégation belge était tendue : « Nous exécutions, note-t-il, une décision à risques, que le Parlement avait ratifiée. Et chacun le sentait »⁴. Même l'accueil chaleureux réservé au roi Baudouin par la population léopoldvilloise, le 29 juin, ne fit rien pour calmer les appréhensions des représentants belges. C'est pourtant dans cette ambiance de tension-euphorie que fut signé dans la soirée du même jour le Traité général d'amitié, d'assistance et de coopération entre la République du Congo et la Belgique. Une fois le Traité d'amitié signé, personne ne pouvait imaginer que Lumumba allait « gâcher » la fête avec son discours vertement dressé contre le colonialisme belge. Que s'était-il passé entre-temps dans les coulisses ?

3 Vincent DUJARDIN, *Pierre Harmel. Biographie*, Bruxelles, Le Cri, 2004.

4 Jacques BRASSINNE de La Buisnière – Georges-Henri Dumont, « Les autorités belges et la décolonisation du Congo », in *Courrier hebdomadaire* du CRISP (Centre de Recherche et d'information sociopolitique), 2063-2064 (2010), p. 60.

1. Les trois hypothèses

Le discours « inattendu » de Lumumba le 30 juin 1960 était-il, oui ou non, improvisé ?

A cette question, les opinions divergent suivant trois hypothèses :

La première hypothèse, la plus connue et peut-être même la plus populaire des trois, est avancée par ceux qui exaltent le génie d'improvisateur d'un Lumumba sensible, qui ne pouvait pas supporter qu'après des décennies d'assujettissement, d'humiliation et d'oppression, le roi Baudouin se permette encore de vanter le passé colonial de la Belgique :

L'indépendance du Congo constitue l'aboutissement de l'œuvre conçue par le génie du Roi Léopold II, entreprise par Lui avec un courage tenace et continuée avec persévérance par la Belgique. Elle marque une heure décisive dans les destinées non seulement du Congo lui-même, mais, je n'hésite pas à l'affirmer, de l'Afrique tout entière. [...] En ce moment historique, notre pensée à tous doit se tourner vers les pionniers de l'émancipation africaine et vers ceux, qui après eux, ont fait du Congo ce qu'il est aujourd'hui. Ils méritent à la fois, NOTRE admiration et VOTRE reconnaissance, car ce sont eux qui, consacrant tous leurs efforts et même leur vie à un grand idéal, vous ont apporté la paix et ont enrichi votre patrimoine moral et matériel. Il faut que jamais ils ne soient oubliés, ni par la Belgique, ni par le Congo⁵.

Les tenants de cette hypothèse s'appuient également sur le fait que pendant l'allocution du roi, on voyait Lumumba en train de prendre des notes sur des papiers qu'il tenait dans une farde. Est-ce dire qu'il n'avait rien préparé à l'avance ?

La deuxième hypothèse est soutenue par ceux qui rejettent toute idée d'improvisation mais considèrent la diatribe inattendue du Premier ministre congolais comme une provocation délibérée en réaction contre le refus des autorités belges d'approuver son décret d'amnistie générale portant mesure de grâce en faveur des prisonniers de droit commun. Lumumba y tenait beaucoup. Car, d'après lui, la proclamation de l'indépendance devait marquer les esprits en répondant effectivement aux attentes des masses populaires. A défaut de réformes sociales de grande envergure, l'ère nouvelle devait au moins être symbolisée par une amnistie ou une remise de peines. Le Belge Pierre Duvivier, ami et confident du Premier ministre congolais, est formel là-dessus : « *Cette affaire tient une grande place dans l'humeur qui habite Lumumba au moment où il se décide à prononcer son fameux discours* ». Tout devient désormais clair. Parce que son gouvernement ne pouvait rien décider avant la proclamation de l'indépendance, Lumumba attendait tout de même de l'administration coloniale un geste de bonne volonté allant dans le sens d'une libération des milliers de prisonniers

5 CRISP, *Congo 1960*, vol. 1, pp. 318-320. Les trois discours prononcés par le roi Baudouin, le président Kasa-Vubu et le Premier ministre Lumumba le jour de l'indépendance sont également repris dans *Chronique de politique étrangère*, vol. 13, 3-6 (juillet-novembre 1960), pp. 630-636.

congolais de droit commun. Mais, conseillé par Ganshof Van der Meersch, ministre belge chargé des Affaires générales en Afrique, et Henri Cornelis, gouverneur général, le roi refusa de signer le projet de décret d'amnistie présenté par Lumumba. En vain celui-ci insista-t-il auprès du roi au cours d'un long entretien dans la nuit du 29 juin. C'est certainement ce refus qui provoqua la colère de Lumumba. Voulant se venger, il ne trouva pas mieux que d'attendre le jour de la proclamation de l'indépendance pour hurler son indignation et dresser publiquement les principaux griefs contre l'ancienne puissance coloniale.

La troisième hypothèse est avancée par ceux qui estiment que Lumumba était offusqué par l'attitude arrogante de Kasa-Vubu depuis son élection par le parlement à la présidence de la jeune République ainsi que par le mépris dont il se considérait victime de la part de l'administration belge.

D'abord par la dérive autoritaire du président de la République. Déjà à l'occasion de la prestation de serment le 27 juin, le chef de l'Etat ne lui avait pas soumis, pour appréciation, son discours-programme. Kasa-Vubu feignait d'oublier que la Loi Fondamentale⁶ faisait « *du Premier ministre l'acteur juridiquement responsable de l'exécutif du nouvel Etat, le détenteur de toutes les clés pour l'exercice de la souveraineté nationale* ». Comme si cela ne suffisait pas, le président Kasa-Vubu, dans une initiative non conforme à la loi, négligea de consulter le Premier ministre sur la rédaction du discours qu'il allait prononcer à la cérémonie de déclaration de l'indépendance. Lumumba s'en offusqua. Il s'en plaignit même auprès de ses plus proches collaborateurs et promit de réagir le moment venu.

Ensuite et enfin, par la volonté délibérée de l'administration belge d'ignorer Lumumba, en le confinant dans une espèce de présence silencieuse lors de la passation des pouvoirs à la Rotonde. On pourrait également souligner ici un fait dont on a peu parlé. Le commissariat à l'information mit longtemps avant de transmettre officiellement au Premier ministre congolais les discours du roi et du président de la République. Cela contribua certainement à irriter davantage Lumumba, qui péta le plomb :

Les Belges veulent m'humilier. Si le gouvernement belge continue à traiter avec Kasa-Vubu au-dessus de la tête du gouvernement, que pèse encore la loi fondamentale ? Mon gouvernement est populaire, légal et constitutionnel et je ferai en sorte que tous les gouvernements le traitent avec respect, y compris le gouvernement belge. Il veut créer un précédent – un dangereux précédent – et nous ne pouvons l'accepter⁷.

⁶ Ignorant les dispositions de la Loi Fondamentale, Kasa-Vubu se comportait des fois comme un chef à pouvoir réel au sommet de l'Etat ; il voulait exercer le pouvoir à sa manière foulant aux pieds la notion d'irresponsabilité du chef de l'Etat. Cette confusion au sommet de l'Etat sera l'une des causes principales des tensions à venir entre les deux têtes de l'Exécutif congolais.

⁷ T. Kanza, *Conflict in the Congo : The Rise and Fall of Lumumba*, Harmondsworth, Penguin Books, 1972, p. 146.

Jean-Claude Willame fait remarquer à ce sujet que « l'indignation de Lumumba vise surtout Kasa-Vubu, dont la harangue est un écho à celle du roi, ce qui, pour Lumumba, est inacceptable dans une occasion aussi solennelle. Que le roi exprime une mythologie du passé, passe encore, mais que le chef d'Etat du Congo lui rende la politesse sur le même ton est inadmissible »⁸. Le Belge Albert Hermant, chef du chantier de l'Exploitation forestière du Kasai à l'époque, qui s'entretint avec Lumumba en cavale non loin de Lodi sur la berge gauche du Sankuru, a, lui aussi, confirmé cette hypothèse dans un intéressant texte publié en 2001 par le quotidien belge *Le Soir* :

Mon discours n'était en rien dirigé contre le roi, que je considère comme un homme honnête sans pouvoirs réels, ni contre le colonisateur, mais se voulait une réplique cinglante à l'allocution du président de la République, qui, selon nos accords, aurait dû me soumettre le texte de son discours et ne l'avait pas fait. De plus, cet exposé célébrant les mérites et les réalisations du pouvoir colonial était l'exacte réfutation des propos xénophobes et revanchards qu'il développait en conseil restreint ou en privé. Cette duplicité, qui ne se démentira pas, me mit dans une colère froide⁹.

Finalement, les textes des deux discours parvinrent au bureau de Lumumba au courant de la journée du 29 juin. Jean Van Lierde, après les avoir lus et analysés, conseilla au Premier ministre de préparer une riposte musclée. Craignant néanmoins de provoquer un incident diplomatique le jour même de l'indépendance, Lumumba émit de fortes réserves à la proposition de Van Lierde. Mais celui-ci insista : « Le micro sera à deux mètres de toi, personne n'osera marcher sur tes pieds. Sitôt que les deux orateurs ont fini, tu t'en empires »¹⁰.

Van Lierde réussit ainsi à convaincre Lumumba de la nécessité de prendre la parole de force. Il convoqua aussitôt ses conseillers belges, Pierre Duvivier et Henri Ancelot et les pria de lui préparer une ébauche d'allocution qu'il prononcerait le 30 juin. Les deux conseillers se mirent immédiatement à l'ouvrage et, en début de soirée, le texte était prêt. Le Premier ministre le parcourut plusieurs fois à son aise, y apporta quelques annotations avant d'aller rencontrer le roi pour ce qui sera le dernier entretien en tête à tête entre les deux hommes.

On sait qu'après avoir échangé avec le roi, Lumumba n'obtint pas gain de cause, son projet de décret d'amnistie générale ayant été rejeté. L'effet psychologique auquel il s'attendait sur les masses populaires le jour de l'indépendance n'allait donc pas se produire. Profondément déçu, il réalisa avec amertume que l'indépendance était de façade parce que, d'après lui, les Belges ne respectaient pas toujours les autorités congolaises qu'ils humiliaient continuellement.

8 J.-C. WILLAME, « Le discours du 30 juin », p. 105.

9 Jean-Claude WILLAME, « Le discours du 30 juin », pp. 105-106.

10 *Ibid.*, p. 104.

A mon avis, les deux dernières hypothèses tiennent la route et semblent même plus proches de la vérité, d'autant plus que le texte de l'incartade du Premier ministre congolais en réaction aux discours du roi et du président de la République avait effectivement été rédigé par les Belges Duvivier et Ancelot sur demande expresse de Lumumba. Oscar Libote, président honoraire de l'*Urome*¹¹, exclut, lui aussi, toute idée d'improvisation. Il écrit, à ce sujet : « Sa diatribe rageuse et mensongère, ainsi démentie par lui-même, constituait en réalité la réaction inspirée par le conseiller belge d'un Premier Ministre frustré d'un podium qui l'aurait hissé au même niveau que les deux chefs d'Etat belge et congolais ». Hélène Tournaire et Robert Bouteaud, tous deux reporters français présents à la Rotonde, le confirment aussi : « Oui, le discours de Lumumba était prêt avant que le roi ait prononcé le sien. Nous l'avons eu entre les mains, manuscrit, ainsi que d'autres documents qui l'étayaient »¹². Thomas Kanza, ministre dans le premier gouvernement congolais et proche de Lumumba, est catégorique là-dessus : « Le Premier ministre me donne le discours. Il était déjà écrit, dactylographié. Alors ma première réaction a été de dire : "Monsieur le Premier ministre, c'est un excellent discours. C'est le genre de discours que vous pouvez prononcer au stade, c'est formidable, c'est ce qu'il faut pour le peuple le jour de l'indépendance. Mais le Parlement n'était ni l'endroit ni l'occasion de prononcer ce discours" ».

On ne peut donc affirmer, eu égard à ce qui précède, que le discours de Lumumba avait été improvisé. Loin de là. Car tout porte à croire que le Premier ministre congolais, poussé par le Belge Jean Van Lierde et aveuglé par son égo, avait accepté en connaissance de cause l'idée de prendre la parole de force le jour de la proclamation de l'indépendance pour régler ses comptes avec le roi Baudouin, celui-là même qui avait refusé de signer son décret d'amnistie générale.

Après les trois discours prononcés, les deux Premiers ministres – Gaston Eyskens et Emery-Patrice Lumumba – et les deux ministres des Affaires étrangères – Pierre Wigny et Justin Bomboko – signèrent l'acte déclarant l'accession du Congo à l'indépendance :

Le Congo accède, ce jour, en plein accord et amitié avec la Belgique, à l'indépendance et à la souveraineté internationale.

Léopoldville, le 30 juin 1960

C'est donc dans une ambiance tendue que s'acheva la cérémonie de proclamation de l'indépendance du Congo. Pour certains, Lumumba avait gâché la fête et offensé le roi. Pour d'autres, plus optimistes, il fallait oublier et passer à autre chose. A huis clos, le roi se concerta avec les membres du gouvernement belge présents à Léopoldville, menaça un moment de ne pas

11 Union royale belge pour les Pays d'Outre-Mer.

12 Hélène TOURNAIRE – Robert BOUTEAUD, *Le livre noir du Congo (Congo-Katanga-Angola)*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1963, p. 24.

participer à la suite des manifestations et envisagea même de retourner immédiatement en Belgique.

Pour sauver les apparences, le ministre Ganshof Van der Meersch annonça solennellement que le Premier ministre congolais allait présenter au roi des excuses au déjeuner. C'est ce que fit Lumumba sur demande explicite de son homologue belge, Gaston Eyskens, et probablement aussi sur conseil de certains de ses plus proches collaborateurs congolais. Voici le texte de la déclaration compensatoire lu par Lumumba :

Sire, Excellences,

Au moment où le Congo accède à l'indépendance, le gouvernement tout entier tient à rendre un hommage solennel au Roi des Belges et au noble peuple qu'il représente pour l'action accomplie ici en trois quarts de siècle. Car, je ne voudrais pas que ma pensée soit mal interprétée (applaudissements).

Le Chef de l'Etat se recueillera avec Sa Majesté le Roi devant les tombes des pionniers comme devant la statue de Léopold II, premier souverain de l'Etat indépendant du Congo (applaudissements). Depuis leur époque s'est édifiée une ville dont nous sommes fiers, que Messieurs les membres des délégations étrangères ont pu admirer et qui n'est qu'un aspect du Congo moderne.

Ces réalisations magnifiques, qui font aujourd'hui la fierté du Congo indépendant et de son gouvernement, c'est aux Belges que nous les devons (applaudissements).

A ce Congo, la Belgique a reconnu l'indépendance sans retard et sans restriction, une indépendance complète et totale. Nous souhaitons que cette politique réaliste, qui fait aujourd'hui l'honneur de la Belgique à travers le monde entier, aboutisse à une collaboration durable et féconde entre deux peuples indépendants, souverains, égaux, mais liés par l'amitié.

Je lève mon verre à la santé du Roi des Belges, (Applaudissements).

Vive le Roi Baudouin, Vive la Belgique, Vive le Congo indépendant¹³.

Ce texte de rectification, écrit pour présenter des excuses au roi des Belges, a probablement été écrit par les services du Premier ministre belge. Parce que, après la cérémonie de proclamation de l'indépendance, Lumumba avait confié à ceux qui l'interrogeaient sur son écart oratoire, en disant : « Si le Premier ministre belge n'est pas d'accord, qu'il rédige lui-même une réponse ». Et à la fin des manifestations, quand certains Belges le félicitaient pour les excuses présentées au roi, il laissa entendre, souriant, que M. Eyskens avait été « son nègre ».

Voyons à présent les réactions suscitées par le discours controversé de Lumumba.

13 CRISP, *Congo 1960*, vol. 1, pp. 325-326.

2. Réactions au discours de Lumumba

Le discours controversé de Lumumba le jour de la proclamation de l'indépendance avait provoqué nombre de réactions aussi bien en Belgique qu'au Congo/Léopoldville.

Commençons par la déclaration du ministre belge chargé des Affaires générales en Afrique, laquelle traduit en ce moment le sentiment de l'élite politique belge. A Usumbura où il se trouve, le 4 juillet 1960, J. Ganshof van der Meersch, réagissant à l'incartade de Lumumba, fait cette mise au point :

Le discours de M. Lumumba, même corrigé par les éloges tardifs à la Belgique et l'hommage au Roi, nous a profondément froissés dans notre sentiment de l'équité et du respect dû aux lois de l'hospitalité, comme dans notre sensibilité nationale. Il constituait vis-à-vis de la Belgique une profonde injustice, et il était vis-à-vis du Roi que le Premier ministre congolais avait lui-même invité à la proclamation de l'indépendance, un grave manquement aux égards les plus élémentaires¹⁴.

Dans la presse écrite belge, à quelques exceptions près, les réactions à l'incartade du Premier ministre congolais furent des plus indignées :

La Dernière Heure, 1er juillet 1960 :

Certes savait-on que M. Lumumba était maître dans l'expression d'états exaltés. On ne le sentait pas aussi versatile, aussi insaisissable que ces félins dont il affecte l'allure dans sa démarche. Et quand le comprendre ? Quand il manie l'encensoir ou quand il brandit le sabre ? Cet homme devra signer demain des conventions internationales, mais les respectera-t-il ? C'est le point d'interrogation que l'on lisait sur la mine songeuse de tous les diplomates.

La Libre Belgique, 2 juillet 1960 :

Lumumba a prononcé des paroles qui blessèrent profondément les Belges. A un point tel – c'est un fait avéré – que le Roi et les ministres belges furent sur le point de repartir immédiatement pour Bruxelles. L'impression ressentie par le Roi et par les Belges présents à Léopoldville fut et demeure très vive, en Belgique également. Les commentaires recueillis dans les rues, à Bruxelles, en témoignent. Après son discours, Lumumba, nous dit-on, eut, avec M. Gaston Eyskens, une explication orageuse. Ce serait en accord, finalement, avec le Premier ministre que Lumumba aurait accepté de prononcer le toast « réparateur » dont nos lecteurs ont lu le texte. Quelle était la mesure de la sincérité de ses mots ?

Le Soir, 2 juillet 1960 :

Nous avons constaté, il y a quelques jours, que les premiers actes politiques du nouvel Etat indépendant étaient empreints de conscience et de sagesse. Oserait-on encore en dire autant au lendemain d'une journée qui devait être marquée par l'incartade de M. Lumumba ? [...] En tout état de cause, les éclats du Premier ministre congolais auront

¹⁴ *Ibid.*, p. 327.

peut-être pour résultat d'inciter à la réserve et à la prudence ceux qui se réclamaient chaque jour de la méthode Coué, et qui auront à exiger demain les garanties indispensables qui devront conditionner les relations entre la Belgique et la République du Congo. Ce que souhaite l'immense majorité du pays.

Seul l'organe quotidien du Parti socialiste belge *Le Peuple*, du 2 juillet, essaya de dédramatiser et de relativiser la portée destructrice du discours du Premier ministre congolais en conviant les uns et les autres à regarder vers l'avenir et à construire dès maintenant des relations pacifiques, cordiales et amicales :

M. Lumumba s'est laissé aller à une diatribe passionnelle sur le thème de l'anticolonialisme. C'était inadéquat [...]. L'histoire a ses droits qu'il importe de respecter [...] Maintenant que cette égalité est acquise, il est temps que chacun se ressaisisse. On ne force pas la reconnaissance. Tout ce qu'on peut espérer, c'est qu'elle naisse spontanément. Le discours du Roi, magnifiant l'œuvre de notre pays, a-t-il été trouvé trop unilatéral par les nouvelles autorités congolaises ? Telle est la question qui se pose à la lecture des discours.

Voilà ce qu'on pouvait dire des réactions de l'élite politique et de la presse écrite belge à l'incartade du Premier ministre congolais. Mais quelles furent les réactions des Congolais au même discours ?

L'incartade de Lumumba le jour de l'indépendance ne fit pas l'unanimité au sein de la population congolaise. Alors que les militants du MNC/L dans leur majorité vantaient le courage politique de leur leader, pourfendeur, selon eux, de l'ordre colonial, la classe politique congolaise, elle, se montra plus réservée. C'est le cas de Mario Cardoso – ancien cadre du MNC/L : « J'étais dans la salle et j'étais stupéfait. Lumumba se comportait comme un démagogue. J'étais membre du MNC, mais notre campagne ne portait pas sur ce qu'il disait. Quelques *députés* ont applaudi, pas moi. Je me suis dit : il commet un suicide politique »¹⁵. Tout cela allait bientôt se révéler vrai. Le 14 septembre, soit à peine deux mois après sa prise de fonction, Lumumba fut neutralisé, jeté en prison puis assassiné, loin de la capitale.

Dans le Bas-Congo, dans les provinces de l'Equateur, du Kivu, du Sud-Kasaï et du Katanga particulièrement, l'accueil du discours du Premier ministre fut mitigé. Les Bakongo, majoritairement opposés aux visées nationalistes du MNC/L, dénoncèrent le caractère provocateur et démagogique du discours de Lumumba. Leur réaction, généralement indignée, s'apparenta à la critique que *Jamais Kolonga*, à l'époque journaliste et reporter à la radio publique congolaise, a récemment dressé contre l'ancien Premier ministre : « Lumumba n'avait rien dans la tête, il était affecté et insolent. Il est la source de nos malheurs. La façon dont il a parlé au roi, c'était irresponsable ! Il aurait dû dire : "Vous avez

¹⁵ David VAN REYBROUCK, *Congo. Une histoire*, Traduit du néerlandais (Belgique) par Isabelle Rosselin, Arles, Actes Sud, 2012, p. 299.

l'indépendance, allez au boulot !", au lieu de renvoyer aux petits problèmes du passé »¹⁶.

A Elisabethville, la journée du 30 juin se passa dans le calme. Tshombe, réputé homme de paille des Belges, prit immédiatement ses distances vis-à-vis de Lumumba et exprima la volonté de la province du Katanga de contribuer au progrès des relations cordiales entre le Congo et l'ancienne puissance coloniale, en parfaite entente entre Noirs et Blancs. La chorale des *Petits Chanteurs de la Croix* entonna plusieurs hymnes mélodieux devant un parterre d'auditeurs mixtes, européens et africains. L'harmonie entre communautés africaines et européennes était alors parfaite.

Les Congolais de toutes les provinces continuèrent à fêter jusque tard dans la nuit du 30 juin. La bière coula à flots, particulièrement dans les quartiers indigènes de Léopoldville, de Stanleyville et d'Elisabethville où l'on n'enregistra aucun incident grave. A Kalina, centre-ville de Léopoldville, une réception fut donnée pour permettre aux nouvelles autorités de sympathiser avec les envoyés spéciaux dépêchés par la presse internationale. A cette occasion, Lumumba prit la parole pour réaffirmer la volonté de son gouvernement de défendre l'indépendance politique et économique du Congo, promit de garantir à tous la liberté d'expression et d'améliorer les conditions de travail des journalistes sur toute l'étendue du territoire national.

Les réjouissances populaires se poursuivirent jusqu'au dimanche 3 juillet. Dans tous les grands centres urbains du pays, on organisa des défilés, des jeux, des tournois sportifs, des concerts, des danses folkloriques concerts en plein air, etc.

Ce jour-là, les rapports entre les Noirs et les Blancs furent harmonieux. Il n'y eut ni viol de femmes européennes, ni massacres de Blancs, ni vol ou pillages de leurs biens, etc. La presse belge en fit d'ailleurs l'écho en des termes non moins élogieux : « Un jour qui avait été redouté par les Européens, s'est passé dans une atmosphère de joie et de cordialité. Il n'y eut pas le moindre incident dans les grands centres. Le roi fut fêté par la population. Et l'on dansa au lieu de craindre »¹⁷.

Quelle appréciation faut-il faire de l'incartade de Lumumba ?

En guise de conclusion

Le discours de Lumumba, appelé à faire date, fut un réquisitoire impitoyable dressé contre le colonialisme belge au Congo, coupable de crimes au nom de la civilisation. La cérémonie de proclamation de l'indépendance se présenta au dirigeant congolais comme une occasion rêvée pour hurler haut son indignation contre ce qu'il voyait sous les yeux : « Un malheureux pays, un Congo bigarré, mal fichu, mal léché, divisé, séparé en

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *La Libre Belgique*, 2 juillet 1960.

ethnies, avec un peuple qui naît après le long esclavage belge »¹⁸. Il fallait balayer toutes ces réalités tristes et envisager un avenir radieux pour le Congo et son peuple :

Ensemble mes frères, mes sœurs, nous allons commencer une nouvelle lutte, une lutte sublime qui va mener notre pays à la paix, à la prospérité et à la grandeur. Nous allons établir ensemble la justice sociale et assurer que chacun reçoive la juste rémunération de son travail. Nous allons montrer au monde ce que peut faire l'homme noir lorsqu'il travaille dans la liberté, et nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l'Afrique toute entière ». (*Discours de Lumumba*)

A travers son discours inattendu et controversé, Lumumba voulut également écrire une autre histoire du Congo différente de celle écrite et imposée par le colonisateur. Cette autre histoire, il tenait à la raconter, à sa manière, à ses compatriotes et à ses frères africains. A sa compagne, Pauline Opango, il écrira de sa prison de Thysville (Mbanza Ngungu) :

Ni brutalités, ni sévices, ni tortures ne m'ont jamais amené à demander la grâce, car je préfère mourir la tête haute, la foi inébranlable et la confiance profonde dans la destinée de mon pays, plutôt que vivre dans la soumission et le mépris des principes sacrés. L'histoire dira un jour son mot, mais ce ne sera pas l'histoire qu'on enseignera à Bruxelles, Washington, Paris ou aux Nations Unies, mais celle qu'on enseignera dans les pays affranchis du colonialisme et de ses fantômes. L'Afrique écrira sa propre histoire et elle sera au nord et au sud du Sahara une histoire de gloire et de dignité¹⁹.

Le 30 juin 1960, Lumumba tint surtout à dire ses quatre vérités aux Belges. Contrairement au président Kasa-Vubu, qui se montra prudent et diplomate, le Premier ministre congolais ne s'adressa ni au roi ni au président de la République ni encore aux membres du gouvernement belge présents dans la Rotonde, mais aux seuls Congolais qui, d'après lui, avaient combattu pour l'émancipation politique de leur pays. Il en profita d'ailleurs pour fustiger les propos paternalistes du roi et rappeler que l'indépendance du Congo ne pouvait pas être considérée comme un cadeau reçu de l'ancienne puissance coloniale, mais plutôt comme une conquête, c'est-à-dire comme le résultat d'une lutte acharnée menée par les Congolais de toutes les provinces contre l'occupant belge. A la même occasion, il annonça la fin des injustices, dont les Congolais avaient été victimes depuis l'époque léopoldienne, en pointant du doigt les ségrégations raciales, les relégations, les condamnations à l'exil forcé, les mauvaises conditions de vie et de travail, les fusillades, les emprisonnements et autres traitements dégradants. Optimiste toutefois, Lumumba promit de faire de son pays « le centre de rayonnement » du continent africain, invita ses compatriotes à se mettre au travail pour construire ensemble un Congo fort, prospère, plus beau qu'avant. Retrouvant enfin ses réflexes panafricanistes, il exprima la

18 Aimé CESAIRE, *Une saison au Congo*, Paris, Seuil, 2001, postface.

19 Hélène TOURNAIRE – Robert BOUTEAUD, *Le Livre noir du Congo*, pp. 207-209.

solidarité du Congo aux pays africains encore sous domination coloniale, avant de rendre un vibrant hommage à ceux des Congolais, hommes et femmes, qui avaient combattu pour la liberté. En quelques pages, Lumumba réussit à faire le procès du colonialisme belge au Congo.

Mais dans les circonstances du moment, le sens de la responsabilité et le respect dû au sentiment de l'hospitalité l'eurent emporté sur toute autre considération. En ignorant cette règle élémentaire, Lumumba, aveuglé par l'utopie panafricaniste, donna libre cours à sa rhétorique exaltée. Il loupa ainsi une occasion en or qui lui aurait peut-être permis de cimenter la solidarité belgo-congolaise vivement souhaitée lors de la signature, le 29 juin 1960, du traité d'amitié, d'assistance et de coopération. Commentant cet écart oratoire, le Professeur Isidore Ndaywel parle d'« un discours inutilement iconoclaste »²⁰. Les autorités belges, froissées, boudèrent Lumumba. Elles gardèrent une rancune tenace à son égard et l'attendirent au tournant !■



20 Isidore NDAYWEL E NZIEM, *Histoire du Zaïre. De l'héritage ancien à l'âge contemporain*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997,, p. 589.